



Par SDÉ , courriel et messenger

Le 31 juillet 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Rouyn-Noranda
Dossier Régie : R-3895-2014
Notre dossier : R049070 JOT

Chère consœur,

Faisant suite à notre correspondance du 18 juillet 2014 relativement au dossier mentionné en objet, nous vous faisons parvenir, par la présente, un document supplémentaire complétant l'engagement no 3 pris lors de la rencontre préparatoire du 8 juillet 2014, soit un schéma unifilaire des lignes RYN-202, RYN-209 et RYN-218 du poste de distribution de Rouyn.

Pour les motifs invoqués à l'affirmation solennelle accompagnant la présente, le Distributeur demande qu'une ordonnance de confidentialité soit émise suivant l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*. Une copie intégrale du document est acheminée à la Ville de Rouyn-Noranda. Le Distributeur demande par contre à la Ville de Rouyn-Noranda de veiller à ne pas diffuser ou utiliser le document aux fins autres que ceux du présent dossier et ce, tant que la Régie n'aura pas statué sur la demande de confidentialité.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

cc. M^e Louis-Charles Bélanger